

La VILLE DE BOURGOIN JALLIEU- (Isère) – 29 024 habitants
Ville centre de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, 510 agents
Recrute 2 Agents de propreté urbaine (H/F) à temps complet
Cadre d'emploi des adjoints techniques

Sous la responsabilité de votre chef d'équipe vous assurez le nettoyage des voiries et espaces publics et surveillez la propreté du domaine public.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Nettoyer les voiries et les espaces publics, éventuellement le mobilier urbain et les sanitaires publics.
- Surveiller la propreté des espaces publics.
- Ecouter et faire remonter les requêtes du public.
- Entretien et ranger son matériel.

ACTIVITES SECONDAIRES :

- Assurer la continuité de service en participant aux actions ponctuelles de déneigement, salage.
- Participer à des actions de propreté en dehors du temps de travail (semaine, week-ends et jours fériés) lors des manifestations, ...

SAVOIRS :

- Règles d'hygiène et de sécurité au travail ; règles de propreté et d'hygiène publique
- Techniques de nettoyage et de vidage
- Utilisation des produits de nettoyage, dosages et conditions d'utilisation
- Protocole de nettoyage (fréquence et circuit)
- Techniques de base de communication orale et écrite

SAVOIRS-FAIRE :

- Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène au travail, porter ses EPI
- Balayer manuellement les voiries, les trottoirs et les espaces du domaine public, si besoin à l'aide de matériel thermique ou électrique
- Nettoyer les marchés de la commune (selon les besoins de service)
- Ramasser les déchets, vider et nettoyer les corbeilles à déchets
- Repérer les dégradations, les dépôts sauvages et les pollutions et en alerter sa hiérarchie
- Nettoyer les sanitaires publics, fontaines, escaliers, mobilier urbain...
- Apporter une écoute attentive aux sollicitations du public
- Informer sa hiérarchie des demandes et sollicitations du public
- Sensibiliser le public aux règles de propreté et d'hygiène des espaces publics et des mobiliers urbains
- Nettoyer son matériel en fin d'activité, ranger son matériel
- Renseigner les fiches de travaux journalières en fin d'activité pour assurer la traçabilité des interventions.
- Participer à la viabilité hivernale des routes et accès (déneigement, salage, entretiens des saieuses).

SAVOIRS-ETRE :

- Discrétion ; disponibilité
- Minutie, rigueur ; sens de l'écoute et diplomatie
- Vigilance ; sens de la qualité du service rendu

REMUNERATION et CONDITIONS :

PERMIS VL OBLIGATOIRE, permis PL apprécié

Rémunération statutaire selon la grille des agents de catégorie C de la filière technique

Contraintes ou organisations particulières en matière d'horaires

Le temps de travail est réparti de deux façons différentes suivant le poste :

Du lundi au jeudi de 5h à 12h30 et le vendredi de 5h à 11h30 (journée continue) ou du mardi au vendredi de 5h à 12h30 et le samedi de 5h à 11h30 (journée continue).

Possibilité de travail les week-ends et jours fériés et de réaliser des heures supplémentaires en fonction des besoins du service.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation **au plus tard le 1^{er} juillet 2022**, à Monsieur le maire de Bourgoin-Jallieu : recrutement@bourgoinjallieu.fr